

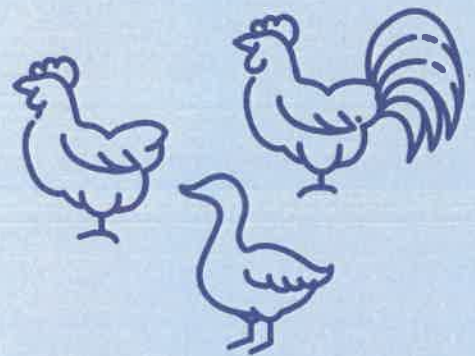


RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE **L'INFLUENZA AVIAIRE** DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez**

impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée

Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>



cerfa

N° 15472*02

DÉCLARATION DE DÉTENTION D'OISEAUX DANS LE CADRE D'UN FOYER DE MALADIE AVIAIRE

Arrêté du 18 janvier 2008 relatif à l'influenza aviaire
Arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et la lutte contre l'influenza aviaire

A renvoyer à la mairie de la commune où se trouvent les oiseaux recensés dans la présente déclaration

IDENTIFICATION DU DETENTEUR

N° SIRET : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | ou N° EDE : _____

Raison sociale (ou nom et prénom) : _____

Adresse du détenteur : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : | | | | | | | | : Commune : _____

Téléphone : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | ; | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
Fixe Mobile

Mé : _____

RECENSEMENT ET LOCALISATION DE VOS OISEAUX

Adresse du lieu où sont détenus les oiseaux : _____
(si différente de celle du détenteur)

Code postal : | | | | | | | | : Commune : _____

Espèces détenues	Nombre
Poules	
Canards	
Oies	
Pigeons	
Dindes	

Espèces détenues	Nombre
Pintades	
Cailles	
Faisans	
Perdrix	

Autres espèces d'oiseaux vivant à l'extérieur (paon, ...)	Nombre

VOTRE VÉTÉRINAIRE

Avez-vous désigné un vétérinaire sanitaire ? Oui Non Ne sait pas

Si oui, veuillez indiquer son nom et son lieu d'exercice (cabinet) :

Nom : _____

Commune : _____

Département : _____

MENTIONS LÉGALES : VOS DROITS

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné(e) (*nom et prénom du déclarant*) _____ ,

certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire.

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

;

N° Déclaration : _____